



Angers, le 23 avril 2013

LE VICE-PRÉSIDENT



Objet : Centre commercial La Guillebotte

Monsieur,

En réponse à votre courrier remis le 12 avril 2013 et conformément à notre échange, je crois utile en premier lieu de vous rappeler l'attachement d'Angers Loire Métropole et de la commune des Pont-de-Cé au développement du parc d'activité communautaire Moulin Marcille.

Ce pôle structurant pour le développement économique du sud de l'agglomération angevine prévoit notamment l'implantation d'un miniplexe de cinéma, (projet en cours de négociation), qui est fortement souhaité par la population et les élus locaux.

J'ai bien pris acte du rôle fondamental de proximité que joue le centre commercial La Guillebotte et vous confirme, comme vous l'a déjà précisé Elie de Foucauld, Directeur d'Angers Loire Développement, que son transfert n'est plus d'actualité.

La crise économique et les mutations profondes de la consommation font nécessairement évoluer ce projet que nous souhaitons le plus adapté possible aux besoins des habitants et des chalandes dans le respect des habitudes locales. C'est pourquoi IDEC recherche actuellement d'autres locomotives susceptibles de compléter utilement l'offre proposée et ainsi de mieux répondre aux attentes des habitants.

Le projet présenté par le promoteur devra bien entendu être conforme aux documents d'urbanisme en vigueur et recevoir l'aval de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) ce qui devrait être de nature à vous rassurer si besoin en était.

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Daniel LOISEAU
Vice-Président Economie - Emploi
Angers Loire Métropole